

COMMUNIQUE DE PRESSE *WALLIS ET FUTUNA 1ere*

Wallis, le 01 juin 2023

LE CODE TERRITORIAL DE L'AIDE A L'INVESTISSEMENT

Le service des **Affaires Economiques**, du **Développement** et du **Tourisme** (AEDT) informe l'ensemble de la population que la date limite de dépôt des dossiers de demande d'aide à l'investissement pour l'année 2023 est fixée au **vendredi 16 juin 2023** au lieu du mercredi 31 mai 2023.

Pour tout dépôt et/ou demande de renseignement vous pouvez vous adresser :

- Pour Wallis à Madame MUSUMUSU-TRANTY Malia et Mademoiselle TAFILAGI Marie-Pierre directement au service des AEDT « cellule développement économique » par téléphone au 72 11 23 ou par mail aux adresses suivantes : malia.musumusuwallis-et-futuna.pref.gouv.fr ; marie-pierre.tafilagi@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr
- Pour Futuna à Madame BADIN Esemaela et Monsieur FOLITU'U Lolesio directement à l'antenne des AEDT, par téléphone au 72 38 19 ou par mail à l'adresse suivante : aedfut@mail.wf




Marc COUTEL